



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**#NOUBATAYANSAMB**

# **CONTRE LE COVID 19 ET LA DENGUE**

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

---

**Dossier de presse**

MERCREDI 15 JUILLET

---



L'état d'urgence sanitaire a pris fin le 10 juillet 2020. Jusqu'au 30 octobre, certaines mesures spécifiques peuvent être prises à titre d'exemple l'obligation du port du masque dans les espaces publics clos, ou la limitation des rassemblements. Cette phase de transition implique la révision des modalités d'entrée à La Réunion et le maintien de la vigilance quant à l'application stricte des gestes barrières, des distanciations sociales et physiques.

## **Rappel des modalités d'entrée à La Réunion**

Les voyageurs de plus de 11 ans à destination de La Réunion (en provenance de métropole, de Mayotte ou de tout autre pays de l'océan indien) devront :

- justifier d'un test Covid 19 négatif réalisé dans les 72h avant l'embarquement,
- présenter une attestation sur l'honneur qu'ils ne présentent pas de symptômes et qu'ils n'ont pas connaissance d'avoir été en contact avec un cas confirmé de covid-19 dans les quatorze jours précédant le vol

**A compter du 18 juillet, la compagnie aérienne refusera l'embarquement au passager qui ne présenterait pas le résultat du test négatif et l'attestation sur l'honneur**

Pour les voyageurs en provenance de métropole :

Le dispositif expérimental de test avant l'embarquement est maintenu jusqu'au 18 juillet. Les passagers ne sont plus soumis à une mesure de septaine à leur arrivée à La Réunion. Les autorités préconisent aux personnes concernées de :

- porter un masque pendant cette période
- se faire dépister sept jours après leur arrivée à La Réunion

**C'est un enjeu important qui permet de détecter d'éventuels cas asymptomatiques et de réduire au maximum les risques de propagation de l'épidémie. Le dépistage à J7 est un acte de civisme.**

Une application sera développée par l'Agence Régionale de Santé, en lien avec les compagnies aériennes, pour récupérer les données de contact des passagers et organiser ainsi un suivi et des rappels des mesures de prévention à appliquer.

Pour les voyageurs en provenance de zones de circulation de l'infection du coronavirus, dont Mayotte et les autres pays de l'océan Indien :

Les voyageurs en provenance ou à destination de zones de circulation active du virus, dont Mayotte et les autres pays de l'océan Indien (cas des vols de rapatriement par exemple), devront :

- justifier d'un motif impérieux de déplacement.
- respecter une mesure de septaine stricte par arrêté préfectoral.

Cette période 7 jours permet de s'assurer qu'ils ne sont pas dans la phase d'incubation du virus et d'éviter toute contamination.

Réaliser une septaine veut dire :

- S'isoler à domicile
- Protéger les personnes vulnérables ou les proches en refusant tout contact pendant la période 7 jours.
- Faire appel à un proche pour réaliser les courses

## Propos de Jacques BILLANT, préfet de La Réunion

“ Le civisme de chacun de nos concitoyens est essentiel à la bonne mise en œuvre de cette politique de maîtrise du risque d'intrusion, par les voyageurs, du coronavirus. Lorsqu'on aime La Réunion, on doit la protéger. Il faudra donc avoir les bons réflexes : les Réunionnais et Réunionnaises qui habitent en métropole et qui profitent de l'hiver austral pour venir visiter leurs proches doivent avoir à cœur de protéger leurs familles : je sais combien cela peut être dur après des mois de séparation d'appliquer les gestes barrières et la distanciation sociale mais ceux-ci ne sont pas négociables lorsqu'on vient d'arriver. Il faut en particulier dans les premiers jours de voir les plus fragiles, notamment les aînés, ou de participer à des activités de groupe. ”

“ Dans cette période qui s'ouvre, les gestes barrières deviennent notre plus grande garantie, notre plus grande sécurité. Les Réunionnaises et les Réunionnais ont montré un grand sens civique pendant le confinement et je sais leur capacité à être aussi exemplaire sur ce plan. Une telle modification de nos comportements ne se fait pas en un jour et chacun doit donc prendre sa part dans la construction de ces nouveaux réflexes, en le rappelant à ses proches, à ses voisins et même dans les files d'attente si des mauvais comportements sont constatés. Nous devons en être collectivement convaincu, en être collectivement des vigies.

**Le civisme et la responsabilité dans l'application des gestes barrières, c'est cela la solidarité et la fraternité en 2020.** Ne pas porter un masque dans les lieux clos ou en plein air lorsque la promiscuité est inévitable comme par exemple sur les marchés, cela peut s'assimiler à une mise en danger de ces concitoyens : chacun a donc un rôle à jouer pour protéger ses proches et son territoire.”

“ C'est ce message que nous entendons porter auprès de nos concitoyens à travers une nouvelle campagne de communication que nous avons intitulé « des gestes simples contre deux épidémies ». Nous avons deux batailles à livrer : contre l'épidémie de dengue et contre l'épidémie de coronavirus. Nous en avons même trois, car à ces deux premières il faut ajouter celle contre le risque de banalisation de ces épidémies et c'est, je crois, celui-ci qui m'apparaît le plus dangereux.

**Les faits sont là. Ils sont simples. La dengue tue, le coronavirus tue. Nous savons comment nous en prémunir :**

- pour la dengue, en mettant régulièrement du répulsif et en vidant les gîtes larvaires autour de chez soi ;

- pour le coronavirus, en portant un masque, en respectant les gestes barrières et la distanciation sociale, en se faisant dépister dès l'apparition de symptômes.

Il n'y a pas d'autres vérités, d'autres remparts que ces gestes simples. Pour les porter auprès de la population, nous avons voulu avoir à nos côtés des ambassadeurs qui portent haut les couleurs de La Réunion et qui sont une source d'inspiration pour nos concitoyens. ”

## La Réunion lutte contre deux circulations de virus/épidémies

### Covid- 19 : Stratégie de dépistage et de contact tracing

Dans cette nouvelle phase de déconfinement, l'ARS conduit une stratégie de dépistage et de contact tracing permettant de dépister le plus précocement possible les personnes touchées par le Covid 19 et éviter ainsi l'apparition de nouveaux cas autochtones, et d'éviter des chaînes de transmission locale.

### Premières opérations de dépistage et de sensibilisation à la dengue

L'accès aux tests covid constitue l'un des enjeux essentiels du déconfinement. Aussi, la stratégie de dépistage est amplifiée à La Réunion afin d'éviter la propagation du virus dans l'île et de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour stopper toute chaîne de transmission locale naissante.

La campagne de dépistage du covid a débuté ce 15 juillet à Saint-Louis. Plus de 150 personnes ont été dépistées ce matin. L'action sera renouvelée le 17 juillet et devrait s'étendre à d'autres communes dans les prochains jours/semaines.

L'objectif des opérations de dépistage est d'identifier les personnes porteuses du virus et asymptomatiques afin de déclencher la recherche de personnes contacts de ces cas positifs et de favoriser leur isolement rapidement.

**Le dépistage de covid-19 est gratuit et sans ordonnance.** Le test s'effectue par dépistage RT-PCR qui permet de déterminer si une personne est porteuse du virus au moment du test, grâce à un prélèvement par voie nasale, et de mettre en œuvre de mesures nécessaires (isolement de personne principalement) en cas de résultat positif.

Le prélèvement nasal peut occasionner une légère gêne dans le nez. Il ne dure que quelques secondes. Un échantillon est prélevé dans le nez grâce à un long coton-tige, appelé écouvillon. Une fois récupéré, l'échantillon est scellé puis analysé par le laboratoire biologie médicale.

Lors du test de dépistage, les personnes doivent **présenter leur carte vitale et une pièce d'identité.**

**Le port du masque est obligatoire.**

### Sensibilisation aux risques liés à la DENGUE

Depuis quelques semaines, la circulation de la dengue baisse dans l'île. Toutefois, de nombreuses communes de l'île recensent toujours des cas, notamment dans le sud et l'ouest.

Chacun doit maintenir la vigilance contre la dengue et continuer à mettre en œuvre les mesures de prévention indispensables pour se protéger de la maladie :

- consulter rapidement un médecin en cas de symptômes,
- se protéger des piqûres de moustiques et continuer à se protéger même malade pour protéger ses proches,
- éliminer les gîtes larvaires tout autour de son domicile.

Lors des opérations de dépistage covid, un stand d'information et de sensibilisation sur les risques liés à la dengue est tenu par le service Lutte Anti-vectorielle de l'ARS.

## Recommandations sanitaires

### Port du masque obligatoire

**Le port du masque est obligatoire dans les transports en commun, les taxis, les VTC, les avions, les navires à passagers**, les musées, les lieux de culte et les bibliothèques. Dans les **salles de concert, de spectacle et de cinéma**, le masque est obligatoire et ne peut être retiré qu'une fois le spectateur assis.

**A compter du 1<sup>er</sup> août, le masque sera obligatoire dans les lieux publics clos.**

### Respect des protocoles sanitaires

Le **respect strict des protocoles sanitaires dans l'exercice professionnel** et dans tous les établissements recevant du public est obligatoire. Les protocoles particuliers prévus par exemple dans les bars, les restaurants et les hôtels continuent de s'appliquer. **Des sanctions pourront être prises en cas de non-respect des protocoles sanitaires.**

Il est recommandé d'éviter les rassemblements, les heures de forte fréquentation des commerces et tous les lieux rendant difficile l'application stricte des gestes barrière.

### Gestes barrières

Pour rappel, les gestes barrière sont :

- Se laver les mains régulièrement
- Tousser et éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir unique et le jeter ;
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- Conserver une distance d'un mètre entre les personnes
- Porter un masque dans les lieux publics en complément des gestes barrières.



La campagne de communication a pour objectif de **sensibiliser les Réunionnaises et les Réunionnais autour des gestes qui protègent des épidémies de dengue et de Covid 19**, pour que ces gestes se systématisent et que leur importance soit comprise par l'ensemble de la population.

**Cette campagne de communication fédératrice et mobilisatrice repose sur l'action collective des acteurs public.**

- Miser sur la coopération régionale pour fédérer les Réunionnaises et Réunionnais
- Rappeler le contexte sanitaire à La Réunion : double épidémie covid/dengue
- Systématiser et normaliser des gestes barrières qui doivent se poursuivre malgré la fin du confinement et l'hiver austral
- Offrir une portée locale aux messages nationaux et témoigner de l'implication des relais d'opinion



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION

Liberté  
Égalité  
Fraternité

VISUELS

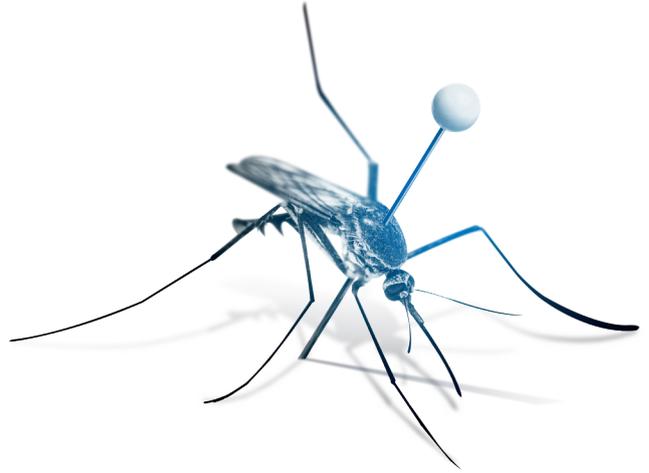


Le hashtag «**Nou batay ansamb**» en créole sonne l'appel à mobilisation de l'ensemble des Réunionnaises et des Réunionnais, contre le Covid 19 et la dengue.

La lutte contre les deux épidémies est matérialisée graphiquement par deux pictogrammes très explicites pour une compréhension immédiate du message.

Associée à l'image des porte-paroles, la phrase «**Tous mobilisés**» rappelle que la lutte contre ces deux épidémies est un combat collectif, et que la victoire repose sur des gestes du quotidien à la portée de tous.

**Maya Kamaty et Jackson Richardson se sont engagés en tant qu'ambassadeurs de cette campagne de sensibilisation.** Leur attachement et leur engagement reconnus pour La Réunion vont permettre à la campagne de renforcer l'attention des Réunionnais, de les rassembler et d'inciter à l'action.



Une communication institutionnelle multi support sera diffusée en juillet et août.

Avec des messages clairs qui doivent être compris et intégrés par le plus grand nombre

- **QUI INCITE À AGIR :**

véhicule des messages forts et donne des indications claires, valorise les comportements exemplaires

- **QUI INTERPELLE :** capte l'attention d'une large partie de la population (actifs, étudiants et scolaires, leaders d'opinion, acteurs publics et privés)

- **QUI FÉDÈRE :** rassemble les Réunionnaises et les Réunionnais dans une lutte commune

